

APPEL DE PROJETS

Le 17 mai, participez à la Fête de Montréal dans le Quartier des spectacles

À l'aube la deuxième édition de la Fête de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles invite les artistes professionnels et de la relève, ainsi que les collectifs d'artistes, de toutes disciplines à soumettre leurs projets d'animation de rue. Le 17 mai prochain, le Quartier des spectacles célébrera la date anniversaire de la fondation de Montréal ainsi que le début de la saison des Festivals avec la Fête de Montréal. L'an dernier, cette journée de célébration de l'effervescence culturelle montréalaise avait permis à une centaine d'artistes de présenter près de 300 performances extérieures spontanées, comme autant de cadeaux-surprises aux Montréalais. Les fêtards recherchés aiment partager, débordent d'idées inusitées et audacieuses et ont une expérience dans la réalisation de projets qui nécessitent une habile conjugaison entre le talent et la passion. Les projets doivent être soumis au Partenariat du Quartier des spectacles avant le 6 avril 2012, 17 h. Seuls les artistes sélectionnés seront contactés. FÊTE DE MONTRÉAL Partenariat du Quartier des spectacles 1435 rue Saint-Alexandre | Bureau 500 Montréal (Qc) H3A 2G4 fetedemontreal@quartierdesspectacles.com

CONDITIONS GÉNÉRALES

- Les performances doivent être légères et ne pas nécessiter de besoins techniques trop importants puisqu'elles seront réalisées à l'extérieur sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles.
- Les artistes retenus devront être disponibles le 17 mai entre 7 h et 20 h.
- Un cachet sera versé aux artistes sélectionnés et participants à la Fête de Montréal.

DOSSIER À SOUMETTRE

- Description détaillée du projet
- Démarche artistique
- Curriculum vitae du ou des artistes
- Dossier de presse
- Coordonnées complètes du ou des artistes
- Support visuel (photo ou vidéo)
- Liens : site Web, MySpace, YouTube, Vimeo
- Fiche technique
- Disponibilités du ou des artistes de la mi-mars au 17 mai

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Professionnalisme
- Caractère unique et inédit du projet
- Faisabilité

Le rôle de diffuseur du Partenariat du Quartier des spectacles : facilitateur, fédérateur et prospecteur.

Le Partenariat a le mandat d'animer les espaces publics du Quartier des spectacles en mettant sur pied une programmation follement diversifiée, qui vient enrichir l'offre du Quartier pour en faire une destination culturelle incontournable. Exercé en étroite collaboration avec la Ville de Montréal, son rôle de diffuseur culturel se joue sur deux plans :

- **Accueillir :** Le Partenariat du Quartier des spectacles reçoit et traite les demandes des organismes souhaitant tenir une activité sur les espaces publics du Quartier. Il offre aux organismes dont les projets sont retenus un soutien technique et logistique à la production, et leur offre en outre la possibilité d'une aide financière à la production et à la diffusion pour la tenue d'activités artistiques ou culturelles novatrices.
- **Initier :** Le Partenariat peut enrichir sa programmation extérieure au moyen d'activités artistiques ou culturelles originales suscitées par des concours, appel de projets, commande d'œuvres ou par la production ou coproduction de projets.

Pour les détails sur le cadre d'occupation des espaces publics du Quartier des spectacles et les programmes de soutien, visitez le www.quartierdesspectacles.com/teniruneevenement.

DES QUESTIONS? COMMENTAIRES? SUGGESTIONS? AUTRE? CONTACTEZ-NOUS :

Partenariat du Quartier des spectacles > info@quartierdesspectacles.com

